



POLITIQUE DU NAC CANADA: HUILE DE CUISSON ET APPAREILS

8 novembre 2019

En raison du risque important de blessure et conformément au programme de sécurité incendie, la friture à l'huile de cuisson est strictement interdite dans les églises

Pour assurer le soin et la sécurité de nos membres et de nos églises, les instructions ci-dessous doivent être respectées lors de l'utilisation d'appareils de cuisson tels que: poêles, fours, plaques chauffantes électriques, fours de réchauffement et cafetières;

- ❖ Les appareils de cuisson ne doivent être utilisés que par un adulte
- ❖ Tous les enfants à la portée des appareils de cuisson doivent être sous la surveillance directe d'un adulte.
- ❖ Ne laissez jamais un appareil de cuisson suffisamment chaud pour brûler la peau sans surveillance lors de son utilisation.
- ❖ Ne rangez aucun objet inflammable à proximité d'un appareil de cuisson
- ❖ Au moins un extincteur doit être situé dans la même pièce que l'appareil de cuisson utilisé
- ❖ Les adultes utilisant des appareils de cuisson doivent savoir utiliser un extincteur
- ❖ Les appareils de cuisson non utilisés doivent être éteints immédiatement

Cette politique s'applique à toutes les parties qui ont accès à utiliser l'église.



Église néo-apostolique du Canada
Bureau de l'administration

319, chemin Bridgeport Est, Waterloo, Ontario N2J 2K9 Canada

Téléphone: (519) 884-2862 | Fax: (519) 884-3438 | Site Web: www.naccanada.org